

# SELARL LANGLADE et Associés

## Société d'Avocats au Barreau de Compiègne



### A l'attention des participants aux journées Actualités Jurisprudentielles

#### Avocats Associés

**Christophe de LANGLADE**  
IHEDREA  
D.E.A. Droit Rural  
Spécialisation : Droit Fiscal et Droit Douanier



#### Freddy LALANNE

Sciences Po Toulouse et Bordeaux  
Master II Pro Droit des activités agricoles  
et de l'espace rural

#### Avocat Collaborateur

**Marie MASSON**  
Master II Juriste d'affaires  
Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat

#### Juriste

**Guillaume de LANGLADE**  
IHEDREA  
Master II Pro Droit rural  
Master II Droit des affaires et fiscalité

#### Cabinet :

4 Place de la Porte Chapelle  
60200 Compiègne  
Tél. : 03 44 20 54 55  
Mail : [secretariat@delanglade-avocats.fr](mailto:secretariat@delanglade-avocats.fr)

Forme juridique : SELARL  
SIRET 433.366.457.00029  
RCS Compiègne  
N° TVA Intracom. FR 41433366457- 6910Z

Compiègne, le 23 juin 2021

N/Réf. : CL1275-2021

Objet : **ACTUALITES JURISPRUDENTIELLES**

Madame, Monsieur,

Ma circulaire référencée CL1240-2021, vous annonce la tenue des journées consacrées à l'actualité jurisprudentielle et à l'analyse d'un sujet technique.

Les thématiques abordées dans le cadre l'actualité jurisprudentielle porteront sur les domaines de :

- Fiscalité agricole
- Statut du fermage
- Contrôle des structures
- Cotisation PUMA
- Autres sujets à définir en fonction de l'évolution de l'actualité

- Un point sur les contentieux en cours
- L'étude et l'analyse d'un sujet technique d'actualité : Regards croisés sur la jurisprudence QUEMENER : Aspects juridiques et fiscaux

Des supports POWERPOINT seront remis le jour-même et vous seront adressés la veille par mail.

Le prix TTC par personne comprend le déjeuner et les documents.

A noter que ce tarif sera dégressif lorsque plusieurs participants de la même structure participeront à ces interventions.

GRILLE DE TARIF PRESENTIEL		
PARTICIPANTS	H.T	T.T.C
1 personne	483,33 €	580 €
2 personnes	433,335 €	520 €
3 personnes	416,665 €	500 €
4 personnes et plus	391,667 €	470 €

GRILLE DE TARIF VISIO		
PARTICIPANTS	H.T	T.T.C
1 personne	450 €	540 €
2 personnes	400 € / Pers	480 €
3 personnes	380 € / Pers	456 €
4 personnes et plus	360 € / Pers	432 €

Il est à préciser que les deux demi-journées en visioconférence du **Jeudi 23/09/21 Après-midi et Vendredi 24/09/21 matin comptent pour une seule session**, même si l'autre demi-journée n'est pas effectué par le participant.

Je vous remercie de me retourner le **bulletin d'inscription ci-joint avant le 31/08/2021**, accompagné de votre règlement et **de m'indiquer si la facturation doit être mise au nom d'un organisme de formation (AGEFOS, OPCALIM, ...)** (subrogation) **ou au nom de votre entreprise.**

Une facture acquittée vous sera adressée après la prestation.

J'attire votre attention sur le fait que les facturations seront émises pour toutes les personnes qui seront indiquées sur le bulletin d'inscription que nous aurons reçu, même si ces dernières sont absentes le jour de mon intervention.

Vous trouverez en annexes les coordonnées des lieux où se dérouleront ces journées, ainsi qu'un bulletin d'inscription.

Votre bien dévoué.

**Maître Christophe de LANGLADE**

P.J. :

- Bulletin d'inscription
- Lieux de formation